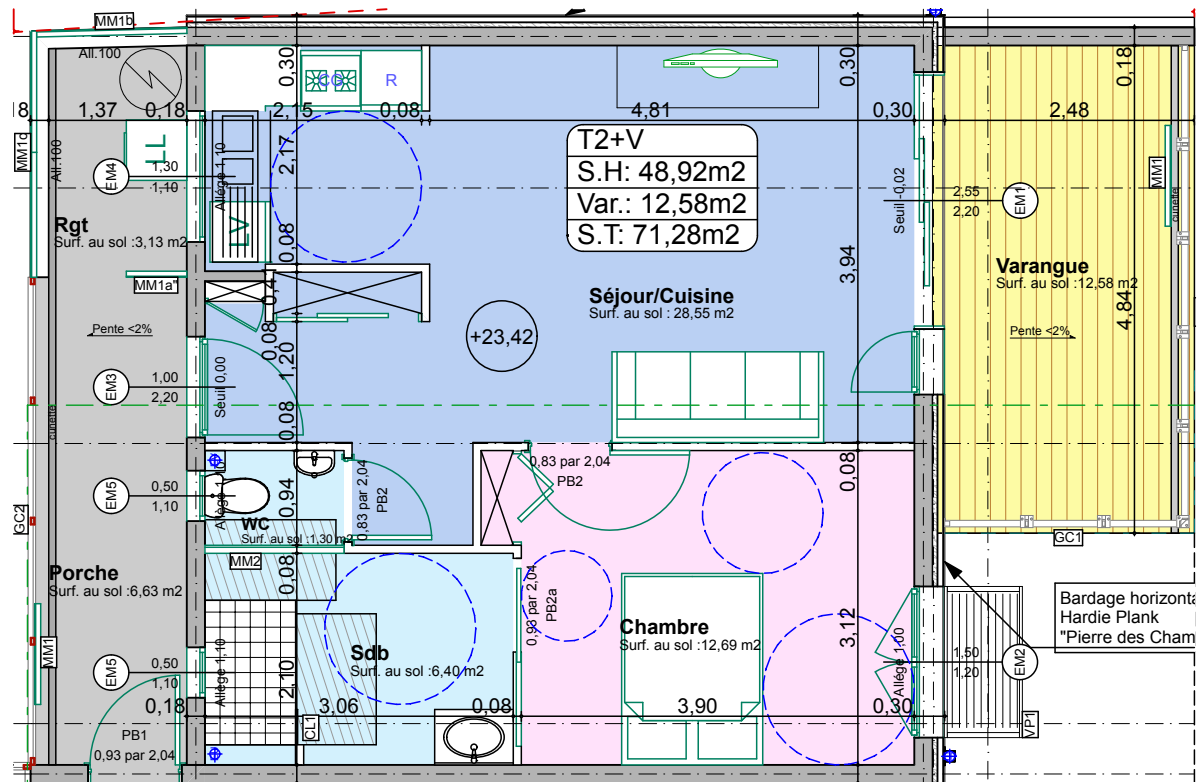




Echelle: 1:75

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des modifications ou des aménagements de détail, nécessités pour des raisons techniques ou administratives, pourront être apportées aux plans tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées, soffite, faux-plafond et canalisations... ne sont pas figurés. Ce document est conforme à la Loi Carrez.



RESIDENCE LE MAXIME



Commune de Saint-Paul

25, Rue du Général de Gaulle

APPARTEMENT N°13 - T2+V - R+2

Séjour/Cuisine	28,55 m ²
Chambre 1	12,69 m ²
Chambre 2	
Chambre 3	
Salle-de-bains 1	6,40 m ²
Salle-de-bains 2	
WC	1,30 m ²
Varangue	12,58 m ²
Terrasse	
Porche	6,63 m ²
Rangement	3,13 m ²
Jardin privé	

SURFACE TOTALE = 71,28 m²

